



L'apprentissage, voie d'excellence

vendredi 12 juillet 2019, par [lpe](#)

Mardi 2 Juillet 2019, le CFA de l'Enseignement Supérieur de la Nouvelle-Aquitaine (CFA SUP NA) lançait la deuxième édition de sa « Journée des partenaires ». L'occasion d'échanger sur les opportunités de synergies entre formation, entreprises et innovation nées de la réforme de l'apprentissage.

Autrefois considéré comme une voie de garage, l'apprentissage s'apparente de plus en plus à une voie d'excellence. Les PME y voient une réelle opportunité de recruter des profils de Bac + 2 ou plus qui, hors apprentissage, sont trop souvent captés par de grands groupes. Pour les apprentis, les chances d'insertion sont optimisées. Reste aux organismes de formation à répondre aux besoins de chacun en sachant mobiliser les ressorts offerts par la réforme de l'apprentissage.

Un apprentissage au plus près des besoins des entreprises

Avec la réforme de l'apprentissage, les branches sont aux commandes pour construire des formations au plus près de leurs besoins, en lien avec les organismes compétents en ingénierie de formation. La signature de la convention du jour entre le CFA SUP NA et le CFA de l'académie de Poitiers transcrit l'esprit des réponses apportées par le monde académique en cherchant à créer des passerelles. Yves Jean, président de l'université de Poitiers souhaite en effet « *ouvrir de nouvelles formations en apprentissage de façon concertée entre les différents niveaux* » afin que les titulaires de BAC + 2 puissent poursuivre leurs études par ce biais.

Une volonté qui répond à une demande constatée par les acteurs de la formation. Frédéric Laville, de l'AFTRAL, organisme de formations en transport logistique, affirme la nécessité de trouver des synergies pour développer des formations de niveau Bac + 5 en réponse aux évolutions technologiques du secteur. « *Actuellement, sur Poitiers, les formations s'arrêtent au niveau Bac + 3, puis les apprentis partent.* » Proposer des formations en phase avec les demandes du marché local, est un moyen de dynamiser l'économie en évitant la fuite des compétences vers d'autres territoires.

De l'avis général, la réforme de l'apprentissage devrait permettre de s'adapter plus rapidement aux besoins des entreprises grâce à plus de flexibilité et d'agilité. Cette nouvelle approche nécessitera une souplesse de fonctionnement entre intervenants et formateurs, d'autant qu'il sera possible d'entrer et de sortir de formation tout au long de l'année.

« *La structuration en blocs de compétences va dans le sens de l'histoire* » estime Jean-Luc Fourré, Président du Groupe ANDRH Poitou-Charentes.

Dans le même esprit, Anne-Marie Defaye, Directrice du CFA industrie Poitou-Charentes, loue déjà la double certification qui permet à un diplôme de l'éducation nationale d'être complété par un titre professionnel ou un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) pour personnaliser des formations en fonction des besoins exprimés par des entreprises.

Séduire des candidats à l'apprentissage

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être convaincues des vertus de l'apprentissage. Laurent Morillon, expert comptable et Président de la CGPME, constate que « *pour les PME il y a une*

vraie problématique de recrutement et d'accompagnement. Il n'est pas facile de retenir un cadre à Poitiers dans une PME. L'apprentissage peut le permettre. »

Reste à convaincre plus massivement les candidats qui font trop souvent défaut. Les leviers ? La communication sur une image largement redorée et d'excellents taux d'insertion. Yves Jean en fait la démonstration : *« Six mois après leur sortie, 73 % des 869 apprentis de bac + 2 à bac + 5 ont trouvé un emploi, dont 65 % en CDI, et 7 % ont poursuivi leurs études. »*

Louison Gondart, apprentie à l'IAE en témoigne, *« quand on se présente à un recrutement, l'alternance est une force. Apporter une expérience en entreprise, avec des projets, est perçu comme un plus par le recruteur. »*

Les entreprises ont aussi un rôle à jouer dans cette valorisation de l'apprentissage. Laurent Morillon prévient, *« il va falloir ouvrir de plus en plus les entreprises pour donner envie et mieux faire connaître nos métiers »*. Et une fois l'apprenti recruté, l'entreprise doit aussi performer dans son rôle d'accompagnement pour aider dans l'ingénierie de formation.

Les entreprises sont demandeuses d'apprentis, les acteurs du monde académique prêts à travailler en concertation. Ne reste plus qu'à convaincre davantage d'étudiants d'emprunter cette voie d'excellence !

Sophie Guitonneau

Sur la photo, de gauche à droite : Jean-Luc Fourré, Président du Groupe ANDRH Poitou-Charentes, Jacques Dubost, Responsable projet OPCALIA, Laurent Morillon, expert comptable et Président de la CGPME, Anne-Marie Defaye, Directrice du CFA industrie Poitou-Charentes, Frédéric Laville, Directeur de l'AFTRAL, Stéphane Gilot, Directeur du CFA de l'académie de Poitiers, Louison Gondart, apprentie à l'IAE et Bernard Giraudon, Directeur Pôle Formation UIMM Poitou-Charentes. Crédit Sophie Guitonneau pour le Petit économiste.